

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/société

1.1. Identificateur du produit

Code produit : 1005221, 1005222
Nom du produit : Gishy Goo™
Description du produit : Support de secours en silicone

1.2. Utilisations pertinentes identifiées et utilisations à éviter de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées pertinentes : Produit anti-douleur silicone professionnel pour attaches orthodontiques

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Ultradent Products, Inc. 505 West Ultradent Drive (10200 South) South Jordan, UT 84095	Personne responsable (CE) Ultradent Products GmbH Am Westhover Berg 30 51149 Cologne (Allemagne) Courrier électronique : infoDE@ultradent.com Téléphone en cas d'urgence : +49(0)2203-35-92-0
--	--

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

CHEMTREC (AMÉRIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
(INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

: Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP].

Santé : Non classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

L'emballage comporte d'autres conseils.

Ce produit ne fait l'objet d'aucune exigence d'étiquetage spécifique en vertu des directives CE ou de la législation nationale correspondante.

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP] Mention(s) de précaution :

Prévention : P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Réponse : P305 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
P351 : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.
P337+P313 : Si l'irritation des yeux persiste : Consultez un médecin ou obtenez un avis médical.
P301 : EN CAS D'INGESTION :
P312 : Si la victime se sent mal, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : P273 : Évitez de rejeter le produit dans l'environnement.

Élimination : P501 : Éliminer le contenant et le contenu inutilisé conformément aux exigences

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

fédérales, provinciales et locales.

2.3. Autres risques

Aucun risque digne de mention.

SECTION 3 : Composition/informations des ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom chimique	CAS	EINECS Numéro	% en poids	Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]
Préparation de polymères de silicium et de charges avec catalyseur en platine (plage de ppm)	NAP	NAP	100	Non classifié

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

- En cas de contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et soigneusement à l'eau ou au moyen d'une œillère. Si les symptômes ou les difficultés persistent, consulter un ophtalmologue.
- En cas de contact avec la peau** : Ce produit n'est généralement pas irritant pour la peau.
- En cas d'ingestion** : Si le problème persiste, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation** : Non applicable

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

- Yeux** : Non irritant pour les yeux.
- Peau** : Non irritant pour la peau.
- Ingestion** : Présente des risques immédiats faibles, voire nuls.
- Inhalation** : Aucun risque prévisible pour ce produit.

4.3. Indications demandant une prise en charge médicale et un traitement spécial

- Notes pour le médecin** : NAP

SECTION 5 : Mesures anti-incendies

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction** : Brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂)

5.2. Risques spécifiques découlant de la substance ou du mélange

- Risque général** : Conseils de prévention des incendies et des explosions
Aucune mesure de précaution particulière n'est nécessaire.
- Risques d'explosion** : Non explosif

5.3. Conseil aux pompiers

- Procédures anti-incendie** : Conseil aux pompiers
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales : Non requis(e).

6.2. Précautions environnementales

Déversement d'eau : Ne pas vider ce produit dans les cours d'eau ou les égouts.

6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage

Déversement important : Recueillir par moyen mécanique.

6.4. Références à d'autres sections

Références à d'autres sections : Aucun rejet de substances dangereuses.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions de manipulation sécuritaire

Manipulation : Précautions lors de la manipulation
Aucune mesure de précaution particulière n'est nécessaire.
Conseils de protection contre les risques d'incendie et d'explosion.
Aucune mesure de précaution particulière n'est nécessaire.
Autres informations relatives à la manipulation
Aucune mesure de précaution particulière n'est nécessaire.

Stockage : Conditions de stockage sécuritaire, dont les incompatibilités
Exigences pour les salles de stockage et les bateaux
Aucune exigence spécifique Remarques relatives au stockage avec d'autres produits Non requises
Autres informations relatives aux conditions de stockage Aucune exigence spécifique.

7.2. Conditions de stockage sécuritaire, dont les incompatibilités

Durée de vie : Voir étiquette du produit

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s) : Produit anti-douleur silicone professionnel pour attaches orthodontiques

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Les contrôles de l'exposition professionnelle ne sont pas applicables

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles d'ingénierie : Non applicable
Mesures de protection et d'hygiène : Les précautions d'usage relatives à la manipulation des produits chimiques doivent être obtenues.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Protection des yeux et du visage : Non requis(e).

Protection de la peau : Protection des mains
Gants à usage unique.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

Matériau adéquat : PE (polyéthylène).

Matériaux inadéquats : Caoutchouc naturel (caoutchouc), latex naturel.

Pour les applications spéciales, il est recommandé de contrôler la résistance chimique des gants auprès du fabricant.

Protection de la peau : Non requis(e).

Protection respiratoire : En cas d'utilisation correcte et adéquate dans des conditions normales, il n'est pas nécessaire d'utiliser de protection respiratoire.

Autres précautions : Contrôles d'exposition environnementale.
Non requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base du produit

État physique	: Pâte
Couleur	: Pâte base : blanc. Catalyseur : gris clair
Odeur	: Chewing-gum (base) ; inodore (catalyseur)
pH	: Neutre
Température de fusion	: NAP
Température d'ébullition	: NAP
Densité	: 20 °C : 1,5-1,6 g / cm ³
Solubilité dans l'eau	: Insoluble
Propriétés explosives	: Non explosif

9.2. Autres informations

Informations supplémentaires	: Aucune autre information utile disponible
------------------------------	---

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Stable
------------	----------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	: Produit stable si stocké et manipulé dans les conditions recommandées.
--------------------	--

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	: Aucun(e)
---------------------------	------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Aucun(e) en cas d'utilisation conforme aux instructions.
---------------------	--

10.5. Produits incompatibles

Produits incompatibles	: Aucun(e) en cas d'utilisation conforme aux instructions
------------------------	---

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) en cas d'utilisation conforme aux instructions.

Information additionnelle : Informations supplémentaires
Veuillez prêter attention aux instructions d'utilisation

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations concernant les effets toxicologiques

Aigu

DL₅₀ orale : > 2000 mg / kg Rat

Corrosion/irritation de la peau : Effet irritant sur la peau : Non irritant. Dommages et irritation graves des yeux : Effet irritant sur les yeux : Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau : Aucun risque de sensibilisation.

Autres informations : Le produit est biocompatible s'il est utilisé conformément aux instructions des professionnels dentaires (ISO 10993-1).

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité : Le produit n'a pas été testé.

Toxicité aquatique (aigüe) : Ne pas vider ce produit dans les cours d'eau ou les égouts.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Informations non disponibles.

12.3. Potentiel bioaccumulable

Potentiel bioaccumulable : Informations non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Informations non disponibles.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Conclusion (I) La substance ne satisfait pas aux critères PBT et vPvB pour l'évaluation préalable, il n'y a aucune indication de propriétés P ou B.

12.6. Autres effets néfastes

Informations environnementales : Le produit n'est pas déversé dans les eaux usées si les opérations sont effectuées conformément à la réglementation.

SECTION 13 : Considérations en matière d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : **Conseils relatifs à l'élimination**

Éliminer le produit conformément à la réglementation.

Informations supplémentaires :

Code d'élimination des déchets issus de résidus de produits et de produits inutilisés

070217 DÉCHETS PROVENANT DE PROCÉDÉS CHIMIQUES ORGANIQUES; déchets

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

provenant de la FFDU de matières plastiques, de caoutchouc synthétique et de fibres synthétiques ou artificielles; déchets contenant des silicones autres que ceux visés à la rubrique 07 02 16

Code d'élimination des déchets (résidus)

200399 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT ; autres déchets municipaux ; déchets municipaux non spécifiés ailleurs

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être recyclés.

SECTION 14 : Informations de transport

14.1. Numéro UN

Numéro UN : NAP

14.2. Désignation officielle de transport UN

Désignation officielle de transport UN : Produits non dangereux

14.3. Classe(s) de risque de transport

Classification des risques : NAP

14.4. Groupe de transport

Groupe de transport : NAP

14.5. Risques environnementaux

Agent polluant marin 1 : NAP

14.6. Précautions spéciales pour les utilisateurs

ADR - route : NAP

RID - rail : NAP

IMDG - mer : NAP

IATA - air : NAP

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la norme MARPOL73/78 et du Code IBC

Transport en vrac : NAP

Information additionnelle : Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations ou législations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Informations générales : Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon l'article 57 du règlement REACH :
Le produit ne contient aucune substance SVHC.

Commentaires généraux : Consulter la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE.

15.2. Évaluation de sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Voir Section 11

Informations supplémentaires : Prescriptions nationales

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 31/07/2007
Numéro de fiche signalétique : 166-001.05 - FR
Date de révision : 16/03/2018
Numéro de révision : 3

Gishy Goo™

Classe de contamination de l'eau (D) : 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16 : Autres informations

Préparé par	: Anu Kattoju
Résumé de la révision	: Cette fiche signalétique remplace celle du 29/11/2016. Modifié : Section 1 : Numéro de la fiche signalétique. Section 4 : NOTES POUR LE MÉDECIN. Section 5 : MOYENS D'EXTINCTION, PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, DANGER GÉNÉRAL. Section 8 : . Section 9 : APPARENCE, COULEUR, pH. Section 10 : COMMENTAIRES. Section 12 : INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES, SECTION 12: Information écologique Section 14 : COMMENTAIRES. Section 15 : COMMENTAIRES.
Mentions générales	: NAP = Non applicable NE = Non établi TLV = Valeur limite d'exposition PEL = Limites d'exposition autorisées MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail STEL = Limite d'exposition à court terme STEV = Valeur d'exposition à court terme TWA = Moyenne pondérée dans le temps EPI = Équipement de protection individuelle AMU = Unité de masse atomique
Avertissement du fabricant	: À USAGE DENTAIRE UNIQUEMENT : Utiliser le produit conformément aux instructions. Ces informations et recommandations sont issues de sources (fiche(s) signalétique(s) des matières premières et connaissances du fabricant) considérées fiables. Cependant, le fabricant n'offre aucune garantie quant au respect de l'exactitude des informations ou du caractère adéquat de la recommandation et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Chaque utilisateur devra consulter ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour déterminer leur caractère approprié.